Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.	2023006	Le 22 février 2024
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		(506) 330-0859
Adresse		
2737 11 Route Village St Laurent NB E9G 2J5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Sylvie Richardson	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Discussion avec l'exploitante afin d'assurer la confidentialité. Discussion rapide à propos de la demande de désignation.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.

Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:
- L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;
- Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

À mon arrivée les enfants sont en jeu libre par la suite rangement et collation, les enfants mangent des pommes et des Eggo.

original signé par
Sylvie Richardson — Le 22 février 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis — Date

original signé par
Manon Dickson — Le 22 février 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date